

# Les mères aussi se mobilisent pour faire la grève le 14 juin 2019 !

Parce que nous voulons que le travail domestique, éducatif et de soins – dit reproductif - soit reconnu et partagé, de même que la charge mentale.

**Le gène du travail ménager ne fait pas partie de notre ADN et pourtant il nous est principalement assigné. La charge physique et mentale qu'implique tout ce travail n'est pas prise en considération.**

Ce travail est si dévalorisé qu'il en devient invisible. Il est pourtant indispensable au fonctionnement de l'économie et de la société. Et il permet aux partenaires de vie, aux enfants et proches de se réaliser dans la vie. Nous voulons que le temps de travail domestique soit partagé et reconnu dans toutes les assurances sociales, en particulier pour nos retraites - **Extrait du Manifeste pour la grève féministe et des femmes\* du 14 juin 2019.**

**Pour celles et ceux qui deviennent parent, il y a un avant et un après !**

En Suisse, devenir mère est une cause majeure de discriminations tant du point de vue de son évolution professionnelle que de celui du partage des rôles au sein du couple parental, et cela même lorsque chacun.e avait des intentions égalitaires.

Pourquoi ? Parce que la structure de notre société ne répond pas aux besoins des parents : le congé maternité est trop court, le congé paternité trop rare, le congé parental inexistant ! Les stéréotypes sur les compétences, l'organisation du travail, rémunéré ou non, les lois, la

Femme\* : toute personne qui n'est pas un homme cisgenre (soit un homme qui se reconnaît dans le genre qui lui a été assigné à la naissance).

fiscalité et les assurances sociales exercent de fortes incitations à une répartition genrée et inégale des rôles, tant au niveau domestique, professionnel, que public.

Les conséquences d'une naissance sont une répartition encore très inéquitable des tâches et des responsabilités non rémunérées, une dévalorisation forte de ces tâches au point de les rendre invisibles et indicibles.

Pour partager également ce travail entre les chargé.es de famille, il est nécessaire de changer tant les mentalités stéréotypées que les structures sociales et économiques.

**Faisons du 14 juin 2019 un moment historique, afin d'exiger l'égalité pour la catégorie sociale des mères et de toutes les personnes qui assument le travail domestique, éducatif et de soins au sein des familles, dans les sphères domestiques et publiques.**

**L'égalité, c'est du Win-Win pour tout le monde ! Cette journée est l'occasion :**

- De nommer les problématiques spécifiques des mères en particulier et des parents en général.
- D'exiger que la parole et l'expérience des mères et parent.es soient reconnues et respectées.
- De déculpabiliser les couples souhaitant l'égalité, mais pris dans un système problématique.



- D'inviter les pères et autres chargé.es de famille à prendre leur place dans ces responsabilités et à s'engager !
- De permettre aux mères célibataires, séparées, mariées, divorcées et/ou vivant dans une relation homosexuelle, partenariées ou non, aux grands-mères d'exprimer en public la réalité et les discriminations qu'elles vivent.
- Pour que le fait d'être mère ou non soit respecté, sans avoir à subir aucune forme d'injonction.

## **Vous vous demandez pourquoi faire la grève ?**

**Vous vous reconnaissez dans un ou plusieurs de ces points ?**

**N'hésitez pas à nous rejoindre et à faire la grève !**

### **Naissance et garde ?**

- Avez-vous été licenciée de retour du congé maternité ? Avez-vous trouvé le congé maternité trop court ? Un congé parental partagé vous a-t-il manqué ?
- Avez-vous eu de la difficulté à trouver des solutions de garde ? Les avez-vous trouvées trop coûteuses ? Avez-vous été la seule dans votre couple à chercher ces solutions ?
- Avez-vous dû confier votre enfant à une personne travaillant au noir ? un accident survenu sous cette garde au noir n'a-t-il pas pu être dénoncé de ce fait ?
- Vos horaires de travail sont-ils incompatibles avec ceux de gardes officielles ?
- Votre employeur a-t-il refusé les pauses prévues par la loi pendant la première année de vie de votre enfant pour prolonger l'allaitement ou votre emploi ne le permet-il pas ?

### **Retour au travail et reconnaissance ?**

- Vous êtes-vous heurtée à des remarques désobligeantes ou contrôlantes de la part de

votre employeur, votre entourage, votre partenaire ?

- Souffrez-vous de remarques sur votre manque d'engagement supposé ? De la limitation de votre progression professionnelle (salaires, formation, promotion) ?
- Vous sentez-vous évaluée sur votre présence à votre poste, plutôt que sur vos résultats ?
- Les compétences que vous avez acquises dans la sphère domestique sont-elles estimées et considérées à leur véritable valeur dans votre vie professionnelle ou politique ?
- Votre travail domestique (soins aux proches, ménage...) 7/7, week-end et vacances comprises, est-il reconnu par votre famille, la société ?

**108 mds d'écart global de revenus entre F et H par an en CH (1)**  
Après la naissance de 2 enfants, la part de revenu des F dans le ménage diminue de 40 à 22% (2)

### **Temps partiel et répartition des tâches ?**

- Avez-vous été contraint.e de travailler à temps partiel pour concilier vie professionnelle et responsabilités et travail familial ? Au contraire, souffrez-vous de ne pas pouvoir être plus présent.es en tant que parents au vu de vos contraintes économiques ou professionnelles ?
- Ce temps partiel vous a-t-il été refusé ? Votre partenaire l'a-t-il.elle demandé ? obtenu ?
- Vivez-vous une dépendance économique à l'égard de votre partenaire ?
- Votre métier ou vos moyens financiers vous permettent-ils de travailler à temps partiel ? Le partage du temps, de l'argent et des loisirs au sein de votre couple vous paraît-il équitable ? Sinon, pourquoi ?
- Savez-vous que le temps partiel, l'intermittence et l'indépendance subie causent du tort à votre retraite via la LPP ?

(1) Dus à la répartition inégale du travail non rémunéré et rémunéré pour 75% et aux salaires pour 25% (2014, Eurostat),  
(2) OFS

## Mariage, partenariat et situations familiales ?

- Un dilemme du mariage: le bonus éducatif de l'AVS et le partage de la LPP s'appliquent à vous. En revanche, vous êtes imposé.e sur le cumul des revenus du ménage. Un système qui vous incite peu à une activité professionnelle rémunérée importante, surtout lorsque les revenus sont inégaux.
- Savez-vous que la filiation et l'adoption ne sont pas automatiques pour les parents homosexuels ou familles arc-en-ciel ?
- Vous élevez seule votre enfant ? Manquez-vous des structures, des finances nécessaires ?
- Vous êtes séparée, divorcée. La répartition effective des tâches éducatives, des soins et des responsabilités financières s'avère-t-elle difficile à réaliser ?
- Avez-vous dû laisser vos propres enfants dans votre pays pour venir en Suisse ?

## Flexibilité et contraintes ?

- La flexibilité, les imprévus professionnels vous sont-ils difficiles à gérer ? Votre famille n'est-elle pas en mesure de vous soutenir ?
- Avez-vous été licenciée en étant à temps partiel ? Vous sera-t-il très difficile de retrouver un emploi correspondant aux jours de garde obtenus ?
- Vous travaillez à temps partiel et votre partenaire travaille de plus en plus. Vous sentez-vous prise au piège de cette répartition des tâches ?

## Dignité et image ?

- Votre exigence de sens et d'efficacité au travail a-t-elle augmenté ?
- Votre temps professionnel et privé est-il devenu extrêmement précieux et coûteux ?
- Vous sentez-vous contrainte de mentir à votre employeur pour cacher vos obligations parentales (visite médicales, entretiens scolaires, etc.) ?
- Souffrez-vous de l'invisibilité de la réalité des mères dans les films ? De la représentation idéalisée de la figure maternelle dans les supports publicitaires, dans les médias, etc. ?

- Vous sentez-vous à la croisée d'autres discriminations comme femmes\* racisées, migrantes, homosexuelles, handicapées, jeunes ou âgées (...) ?

... Vos raisons à vous ?

## Comment faire la grève ? Et en tant que mère ?

### Premier principe à la maison : je ne m'occupe de rien le 14 juin !

Dire au père ou au partenaire s'il est proche, sinon à d'autres hommes :

- Je te laisse organiser la journée pour que moi je n'ai pas à être coincée ce jour-là sur tous les plans !
- Ni petit déjeuner, ni repas, ni ménage, ni téléphone, ni urgence, ni rendez-vous, ni...
- Je défile en principe avec les femmes\*, tu défiles plus loin avec nos enfants, si tu le veux, tu les prends entièrement en charge.

### Au travail : je ne me mets pas en danger, je fais la grève selon mes possibilités

- Je délègue à mes collègues hommes, j'en ai discuté avec eux et avec mes collègues femmes\*.
- Je croise les bras quelques minutes, je porte du violet, je me peins l'ongle du pouce en rouge, je prolonge ma pause, nous discutons d'égalité, je fais grève ou je ne vais pas du tout au travail.
- Moments importants de la journée du 14 juin 2019 dans toute la Suisse :
  - o 11h00: moment de pause prolongée
  - o 15h24: arrêt du travail dans un maximum de secteurs: en Suisse la différence de salaire moyenne est de 19,6%: en clair, sur une journée de 8 heures, je travaille 1 heure et 34 minutes gratuitement ! Alors le 14 juin à 15h24, j'arrête tout et je manifeste.
- Je chante, je défile, je rejoins un groupe de femmes\*, mon collectif, le défilé de ma ville ! Je m'exprime sur les réseaux sociaux, j'écoute la radio, la tv, je lis les journaux.



**Rassemblons-nous et luttons pour une égalité effective et la fin des discriminations à l'encontre de toutes les femmes avec ou sans partenaire, en collectivité, avec ou sans enfants, avec ou sans emploi, et quelle que soit la nature de l'emploi, en bonne santé ou malade, avec ou sans handicap, hétéro, LGBTIQ, des plus jeunes aux plus âgées, nées ici ou ailleurs, avec des cultures et origines différentes !**

## **En quoi consiste le travail parental et du domaine dit reproductif ?**

**Quelles tâches pouvez-vous citer au-delà des repas, lessive et devoirs ?**

**Qu'y a-t-il à partager ?**

**Aujourd'hui, ce sont encore surtout les mères qui :**

- Anticipent, sont gardiennes du temps et de la cohésion familiale, tiennent un agenda familial, assurent la transmission vers l'autre parent.
- Veillent constamment à la sécurité des enfants, surtout ceux en bas âge.
- Gèrent l'incertain et ajustent leur emploi, voire leur métier à la baisse pour cela : maladie et rendez-vous occasionnels des enfants, annulations de cours, gestion des périodes de vacances, cours extra-scolaires, gros soucis de santé.
- Sont les rouages qui permettent aux autres membres de la famille et à la société de se développer.
- Planifient la journée, la semaine, les repas et l'équilibre alimentaire, les denrées périssables, la lessive, les habits pour le sport, les rendez-vous de contrôle santé.
- Offrent un accompagnement psychologique, ont des «antennes» ouvertes, éduquent, transmettent des valeurs, écoutent, rassurent, aident aux devoirs.

- Sont «multi-tâches» : téléphones, mails, courses glissées entre deux activités, au travail.
- Sont animatrices socioculturelles, organisent la délégation pendant les vacances, préparent des vacances acceptables pour chacun.es, font les valises.
- Maintiennent les liens sociaux avec d'autres mères/parents pour s'assurer de soutien et d'aide de «survie».
- Mettent à jour les vêtements et accessoires saisonniers : sport, casques, chaussures, vestes d'hiver, tri des habits selon la taille.
- Gèrent les activités des enfants selon les âges et les horaires de chacun.es, à reprogrammer chaque année, les accompagnent, les attendent.
- Finalement, profitent de leurs enfants, jouent avec eux !

**Avec la grève, nous voulons obtenir :**

- Des conditions pour un partage égal des tâches domestiques, éducatives et de soins.
- Des partenaires engagé.es et incité.es à l'être.
- Un congé pour tous les couples parentaux
- Une baisse générale du temps de travail
- Un système d'accueil des enfants légal, fiable, suffisant et abordable pour tout.es.
- Une école qui soit un lieu d'émancipation de promotion de l'égalité et de l'inclusion.
- Un respect, une reconnaissance et une valorisation économique et dans les assurances sociales de notre contribution de parents à la société.
- La fin des stéréotypes réducteurs sur nos rôles de mères et de parents.
- Un soutien concret et immédiat dans nos rôles de chargé.es de famille.

**#2019grevedesfemmes**

**#2019grevefeministe**

**[www.grevefeministe2019.ch](http://www.grevefeministe2019.ch)**